Groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic des stupéfiants

P-PG (2020) 10
1 juillet 2020

Mandats des activités du Groupe Pompidou sous le Programme de travail 2019-2022

Adoptés par les correspondants permanents à la 83e réunion (P-PG (2018) 14) et modifiés par la suite

Table des matières

Mandats des activités du Groupe Pompidou sous le Programme de travail 2019-2022 1

Aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues 2

Groupe Aéroports 3

Réseau international sur le contrôle des précurseurs 5

Formation des cadres sur la politique en matière de drogue 7

Académie internationale des politiques en matière de drogues 8

Coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions- Réseau MedNET 11

Prix européen de la prévention 13

Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est 14

Les drogues en ligne 15

Répondre aux défis liés à la drogue pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays 17

Mise en œuvre d'une approche genre dans différents domaines politiques : de la prévention, services de prise en charge et de soins à l'application de la loi 19

Politiques en matière de drogues et droits de l'homme : outil d'auto-évaluation 21

Aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Dispositif d'aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues (P-PG/Facility)

2. **Type d'activité :** Dispositif consultatif

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du GP

4. **Mandat spécifique :**

Éléments pris en considération :

- Application des instruments et du matériel relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans d'action en matière de drogues, et plus spécialement des documents et lignes directrices du GP.
- Résultats de l'expérience acquise en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques générales et intégrées en matière de drogues en Europe, ainsi que des travaux récents du GP sur l'évaluation des interventions de prévention et sur l'élaboration de lignes directrices en matière de traitement.
- Somme des connaissances et de l'expérience acquises en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de drogues, notamment les lignes directrices et recommandations de l'OEDT, l'OMS et l'ONUDC.
- Expériences concrètes de fourniture de conseils liés aux politiques en matière de drogues dans le cadre du programme de travail précédent.

Buts et objectifs : Le dispositif consultatif a pour but de fournir aux gouvernements, sur une base ad hoc, des exemples de bonnes pratiques et des conseils concernant l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques en matière de drogues. Les objectifs à cet égard sont les suivants :

- recueillir et analyser les expériences des États membres pour ce qui est de rapprocher la recherche et les politiques en matière de drogues ;
- dispenser des conseils et formuler des recommandations sur les moyens d'assurer le transfert des connaissances entre chercheurs, décideurs politiques et professionnels ;
- montrer les avantages d'une approche cohérente des politiques, englobant aussi bien les substances licites et illicites que les comportements addictifs ;
- dispenser des conseils sur les besoins en recherche concernant les politiques (mesures de réduction de la demande autant que de l'offre) ;
- dispenser des conseils sur les méthodes de suivi et d'évaluation en vue d'améliorer la préparation des plans d'action.

Résultats attendus : Donner aux États membres des orientations répondant à leurs besoins exprimés et demandes spécifiques en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques cohérentes, en tenant compte :

- des expériences des États membres concernant la manière dont les activités de recherche peuvent éclairer les politiques ;
- des lignes directrices et des outils existants – notamment ceux de l'OEDT, l'ONUDC et l'OMS – à utiliser dans la formulation de politiques et l'élaboration des plans d'action nationaux.

5. **Méthodes de travail :** Le Bureau assure la supervision globale et décide des actions et activités spécifiques dans le cadre du dispositif consultatif, en informant préalablement les CP. Des mesures sont prises à la demande des États membres et des gouvernements souhaitant rejoindre le GP, en application des principes généraux définis par les CP.

   Il est demandé aux CP d'apporter toute assistance nécessaire au groupe ad hoc pour obtenir des informations des États membres en cas de besoin. Le Secrétariat sera chargé d'organiser les réunions et de rendre compte au Bureau des CP.

6. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Groupe Aéroports

Mandat

1.	**Nom du groupe :**	Groupe de coopération des services de contrôle des drogues dans les aéroports européens (Groupe Aéroports) (P-PG/Airports)
2.	**Type de groupe :**	Groupe d'experts
3.	**Source du mandat :**	Programme de travail 2019-2022 du GP

4. Mandat spécifique :

Éléments à prendre en considération : les précédents travaux du Groupe Pompidou, en particulier le Groupe de coopération de contrôle des drogues dans les aéroports européens et l'aviation générale, fondé en 1986.

But et objectifs : élaborer des stratégies multidisciplinaires harmonisées de détection des drogues dans les aéroports internationaux et renforcer la coopération entre eux en la matière en :

- Améliorant l'échange d'informations entre les services de contrôle des drogues et les partenaires concernés dans les aéroports commerciaux internationaux
- Développant un bilan annuel des saisies de drogues dans les aéroports européens en coopération avec RILO/WE
- Proposant des concepts d'assistance pratiques aux forces de l'ordre et aux autorités judiciaires des Etats membres
- Facilitant la coopération avec les services de contrôle des drogues des aéroports des pays MedNET
- Créant un réseau d'experts au sein des services de contrôle des drogues dans les aéroports internationaux
- Renforçant l'utilisation de techniques spéciales d'application de la loi telles que les livraisons surveillées entre les aéroports internationaux
- Suivant les nouveaux développements et tendances en matière d'initiatives législatives au niveau national et international
- Elargissant la coopération internationale avec les services de contrôle des drogues dans les aéroports commerciaux internationaux

Les objectifs concrets sont :

- Analyser les tendances du trafic de drogues, les itinéraires, les risques, les saisies, les modes opératoires, etc.
- Surveiller les risques de trafic de drogues associés au transport aérien en général
- Etudier et surveiller les risques de participation du personnel des aéroports au dit trafic (criminalité dans les aéroports)
- Définir des modalités pratiques de la coopération entre services de contrôle dans les aéroports internationaux en incluant le secteur privé
- Encourager l'utilisation du profilage, de l'enregistrement du nom du passager et des informations avancées sur le passager afin d'améliorer la détection des trafiquants de drogues
- L'identification de systèmes sécurisés d'échange d'informations pour les services de contrôle des aéroports et pour l'échange de bonnes pratiques
- Améliorer les possibilités de formation pour les services de contrôle des drogues afin d'améliorer les capacités de détection et d'enquête, y compris les échanges experts/membres du personnel entre les unités internationales de contrôle des drogues dans les aéroports internationaux
- L'identification des stratégies et des modes opératoires utilisés par les trafiquants / les organisations criminelles dans le trafic de drogues et le blanchiment d'argent
- Conduire des visites d'études dans les aéroports internationaux des pays membres du Groupe Pompidou
- Développement d'un site web afin d'échanger des informations sur les livraisons contrôlées en coopération avec les organisations internationales compétentes

Résultats attendus :

- L'accélération des échanges d'informations et de renseignements entre services de contrôle aéroportuaires permettra d'améliorer les résultats des saisies au niveau international
- Le partage des bonnes pratiques et la formation renforceront la cohérence des approches dans les aéroports internationaux
- Une approche harmonisée du contrôle des drogues dans les aérodromes internationaux
- Le développement d'un réseau de spécialistes/experts travaillant dans les aéroports renforcera la coopération opérationnelle
- Utilisation améliorée et accrue de la technique des livraisons contrôlées fournissant des manuels de contrôle et des répertoires de coopération avec les partenaires internationaux
- Le bilan annuel sur les saisies de drogues dans les aéroports européens en coopération avec RILO/WE.

5. Composition du groupe :

Le Groupe Aéroports est composé d'experts nationaux de tous les États membres et observateurs du GP.

Les délégations devront comprendre des représentants de la police, des douanes, du ministère public et, s'il y a lieu, des services de contrôle aux frontières opérant dans les aéroports.

Seront invités en outre des experts des Etats non-membres du Conseil de l'Europe et d'organisations internationales œuvrant dans le domaine de la criminalité liée aux drogues et du blanchiment de capitaux. Au besoin, un partenariat avec les experts des autorités de régulation, des services de sécurité et de sûreté des aéroports et avec les experts d'organisations compétentes du secteur privé sera envisagé afin de partager l'expertise et de renforcer la coopération avec les forces de l'ordre.

Le rapporteur général du groupe d'experts de l'Aviation Générale (AviGen) participera comme expert de l'Aviation Générale et fera rapport des activités de l'Aviation Générale.

6. Méthodes de travail : Un groupe restreint d'experts tiendra éventuellement des réunions préparatoires.

Il est demandé aux CP d'apporter au groupe d'experts toute l'aide requise, notamment pour garantir la participation conjointe des douanes, de la police, des procureurs spécialisés et des services de contrôle aux frontières.

Dans la conduite de ses activités, le groupe exploitera, aux fins de prévention, les contacts et les sources d'information disponibles sur son site web d'accès restreint et son espace collaboratif.

7. Durée : le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Réseau international sur le contrôle des précurseurs

Mandat

1.	**Nom du groupe :**	Groupe d'experts sur la prévention du détournement des précurseurs de drogues (P-PG/Precursor) P-PG/Precursors (2015) 1
2.	**Type de groupe :**	Groupe d'experts
3.	**Source du mandat :**	Programme de travail 2019-2022 du GP

Mandat spécifique :

Éléments pris en considération : Les précédents travaux du Groupe Pompidou sur le détournement des précurseurs de drogues depuis le début en 2009.

But et objectifs : Le but est d'explorer les conditions propices à une coopération et à des échanges plus rapides et directs entre les organismes et les services des Etats membres en ce qui concerne :

- Accroître l'efficacité de l'ensemble de la procédure pénale : mettre fin à la chaîne judiciaire depuis l'identification d'envois suspects jusqu'à l'enquête, la collecte de preuves, les retraçages, les poursuites et les sanctions applicables dans les cas de détournement de pré-précurseurs et précurseurs y compris le développement de drogues synthétiques et de médicaments de contrefaçon.
- Promouvoir la coopération entre les douanes, la police et les autres organes chargés de l'application de la loi, les organismes de régulations, les scientifiques, les partenaires du secteur privé, les procureurs et les autorités judiciaires, les organisations internationales compétentes et les autres partenaires concernés
- Sensibiliser, échanger les informations, organiser des activités de formation internationales et renforcer la confiance afin de mieux identifier les risques et de renforcer la coopération
- Créer un réseau d'experts comprenant tous les acteurs du domaine des précurseurs de drogues et des pré-précurseurs
- Assurer un rôle moteur dynamique dans les synergies et la complémentarité entre les divers forums internationaux compétents dans le domaine des (pré)précurseurs y compris une approche dynamique avec les pays non-membres du Conseil de l'Europe impliqués dans la production, le commerce et le détournement des (pré)précurseurs.
- Etudier les effets et les conséquences des dommages environnementaux causés par la production de drogues illicites
- Faciliter la coopération avec les forces de l'ordre et les autorités judiciaires dans la région méditerranéenne en particulier avec les services de contrôle des drogues des pays MedNET

Les objectifs concrets sont :

- Mise en place et développement d'un réseau de contacts et d'informations étudiant les paramètres d'un échange d'informations rapide et sécurisé sur les risques de détournement des (pré)précurseurs et la production de drogues synthétiques et de médicaments de contrefaçon en identifiant les tendances en matière de trafics, les modes opératoires et les réseaux criminels liés aux précurseurs
- Développer une formation sur ces questions destinée en particulier aux douanes, aux services de police, aux procureurs et juges spécialisés
- Renforcer l'échange d'informations aux niveaux technique, tactique, opérationnel et judiciaire, partager les bonnes pratiques et les nouveaux développements en étroite collaboration avec les autorités de régulation et tous les partenaires impliqués dans la chaîne de production des (pré)précurseurs
- Analyser les difficultés structurelles empêchant une sensibilisation suffisante et des réactions rapides
- Promouvoir et renforcer la coopération avec d'autres organismes internationaux compétents y compris le monde scientifique, industriel et commercial actif dans le domaine

- Analyser et promouvoir des solutions innovantes pour régler les problèmes inhérents aux déchets toxiques et aux atteintes à l'environnement
- Organiser des visites d'études pour sensibiliser et partager les connaissances sur le fonctionnement de l'industrie chimique, les laboratoires, les centres de formation de la police et des douanes et autres organismes compétents dans la prévention du détournement des (pré)précurseurs

Résultats attendus :

- Le groupe multidisciplinaire cible les autorités judiciaires nationales comme partenaires clés notamment les forces de l'ordre, les organismes de régulations, les scientifiques, le système judiciaire et le secteur privé de l'industrie chimique, les organisations internationales compétentes ainsi que les participants de pays non-membres intéressés.
- Un réseau multidisciplinaire d'experts sera développé et disposera d'un accès permanent à un point de partage de l'application de la loi pour un échange accéléré d'informations et de renseignements afin d'améliorer les résultats en matière de saisies, d'enquête et de poursuites.
- Le renforcement de la coopération internationale des membres participant à ce groupe au niveau international.
- Les recommandations innovantes concernant le cadre juridique sont adressées aux gouvernements par le biais du mécanisme des Correspondants Permanents si elles présentent, selon eux, des caractéristiques ou des lacunes de la chaîne judiciaire qui nécessiteraient une plus grande attention politique au niveau national ou international.
- La multidisciplinarité, la transversalité et la coopération paneuropéenne s'appliqueront dans le cadre de l'activité du réseau de détournement des précurseurs et viseront à rassembler tous les représentants concernés.
- Sans faire double-emploi avec les activités de d'autres organisations internationales sur le terrain, mais en étroite collaboration avec ses membres, le Groupe Pompidou contribuera au développement d'un point de partage restreint des précurseurs chimiques pour la production de drogues.

5. **Composition du Groupe :** Le groupe multidisciplinaire cible les autorités judiciaires nationales en tant que partenaires clés, notamment les instances répressives et les organismes de réglementation ; il comprendra aussi des chercheurs, des magistrats, des représentants de l'industrie chimique du secteur privé, d'organisations internationales pertinentes, ainsi que des États non-membres intéressés.

6. **Méthodes de travail :**
Un groupe restreint d'experts tiendra éventuellement des réunions préparatoires.
Il est demandé aux CP d'apporter à celui-ci toute l'aide requise, notamment pour encourager la participation aux réunions de représentants de l'ordre judiciaire et des instances nationales de réglementation.

Le réseau sera invité à la réunion annuelle sur ce sujet y compris une visite d'études.
Dans la conduite de ses activités, le groupe exploitera à des fins de prévention les contacts et les sources d'information disponibles sur son site web d'accès restreint et son espace collaboratif.

7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Formation des cadres sur la politique en matière de drogue

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Formation des cadres sur la politique en matière de drogue (P-PG/Training)

2. **Type d'activité :** Stage de formation

3. **Source du mandat :** 82ème réunion des Correspondants Permanents/Programme de travail 2019 – 2022 du Groupe Pompidou

4. **Mandat spécifique**

En prenant en compte :

- Le fait que le renforcement des capacités constitue l'une des missions centrales du Groupe Pompidou ;
- Le principe d'une formation fondée sur une évaluation des besoins ;
- Les évaluations annuelles et les conclusions des stages de formation déjà réalisés.

Objectifs : La finalité de la formation des cadres est d'établir un lien entre la politique, la recherche et la pratique en vue de soutenir l'action politique dans le domaine des drogues. Le principal objectif est de faciliter l'acquisition d'un savoir-faire et de renforcer les compétences pour une mise en œuvre, une gestion et une évaluation plus efficaces de politiques et programmes connexes cohérents.

Résultats attendus : À partir des besoins identifiés par les participants, la formation vise d'une part l'acquisition d'un savoir-faire permettant de mieux appréhender la complexité des politiques en matière de drogues et d'autre part la mise en place d'outils renforçant l'efficacité de la mise en œuvre, de la gestion et de l'évaluation des politiques et programmes connexes. L'organisation des formations thématiques se fait sur la base de décisions annuelles.

Profil des bénéficiaires : La formation s'adresse aux administrateurs des institutions gouvernementales chargés d'élaborer et/ou de mettre en en œuvre les politiques en matière de drogues et/ou de coordonner l'exécution des programmes connexes, la prestation des services et la coopération avec les partenaires. La formation est ouverte à tous les États membres du Groupe Pompidou et du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à tous les pays membres de MedNET. La participation des pays observateurs intéressés fait l'objet de décisions *ad hoc*.

5. **Méthodes de travail :** Stages annuels en résidence (35 participants au maximum), comprenant deux modules avec évaluation ultérieure, à mettre au point et en œuvre par un groupe de pilotage d'experts constitué par le Secrétariat. Les thèmes des formations sont déterminés par les Correspondants Permanents. S'il devait y avoir plus de 35 demandes pour la formation, la sélection qui sera opérée par le Secrétariat veillera à en faire profiter le plus grand nombre possible de pays. Les États membres du Groupe Pompidou seront considérés en priorité.

6. **Coûts :** Les frais d'organisation et de facilitation des experts sont à la charge du budget ordinaire. Les autorités nationales prennent en charge les frais de voyage et de séjour des participants désignés pour participer à la formation. Suite à une demande spécifique et sous condition de disponibilité des ressources, les frais de voyage et de séjour d'un nombre restreint de participants peuvent être exceptionnellement pris en charge par le Groupe Pompidou.

7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Académie internationale des politiques en matière de drogues

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Académie internationale des politiques en matière de drogues (P-PG/Academy)

2. **Type d'activité :** Programmes de formation

3. **Source du mandat :**
   1. Programme de travail 2019-2022 du GP
   2. Concept de l'académie internationale des politiques en matière de drogues doc. P-PG/Academy (2020) 2

   Éléments pris en considération :
   - les priorités fixées dans le programme de travail 2019-2022 du GP ;
   - concept de l'académie internationale des politiques en matière de drogues (doc. P-PG/Academy (2020) 2)
   - les évaluations annuelles et les conclusions de l'ensemble des formations dispensées dans le cadre du programme de travail précédent ;
   - l'approche visant à proposer la formation à tous les États membres du Conseil de l'Europe et aux autres États intéressés ;
   - l'intérêt croissant pour les programmes de formation à haut niveau et autres types de formation du GP à l'intention des responsables des politiques en matière de drogues.

4. ***Buts :*** L'objectif général de l'académie internationale des politiques en matière de drogues est de rapprocher les responsables politiques, les chercheurs et les professionnels en vue de soutenir la conduite des politiques pertinentes. Le concept d'académie vise à faciliter l'acquisition d'un savoir-faire et à renforcer les compétences requises par la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation plus efficace de politiques cohérentes en matière de drogues et de programmes connexes. De plus, la coopération instaurée avec des universités réputées confère une valeur académique au programme de formation.

5. **Résultats attendus :**
   - mieux comprendre les politiques en matière de drogues qui fonctionnent et les choix entre les différentes options ;
   - accroître et faire valider les compétences liées à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la gestion des politiques en matière de drogues.

6. **Présentation générale :**
   Le concept de l'Académie repose sur trois composantes : il démarre avec un programme doté d'une structure relativement simple menant à un certificat validant une formation dans le domaine des politiques en matière de drogues (Composante I), il propose ensuite un cours exécutif sur la politique des drogues (Composante II) et, enfin, la possibilité la lancer le programme pour acquérir un master en gestion des politiques en matière de drogues (Composante III). L'Académie inclura des activités de formation spécialement conçues à cet effet (formation des cadres sur la politique en matière de drogue ('Executive Training') et prévoira l'utilisation et l'intégration – dans le programme de formation – de certaines activités figurant dans le programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou tel qu'il a été adopté. Il s'agit principalement d'activités de renforcement des capacités dans tous les domaines d'activité du Groupe Pompidou ainsi que d'autres activités jugées appropriées. Les sujets et les activités choisies seront identifiés chaque année par le conseil de direction de l'Académie et avalisés par les correspondants permanents.

7. **Cours, programmes d'études et crédits :**
   Les cours, les programmes d'études et le système de crédits devant mener à la validation des connaissances seront élaborés par le conseil de direction. Les activités inscrites au programme de travail qui se prêtent à l'obtention de crédits seront identifiées chaque année par ce même conseil. Le nombre de crédits requis sera déterminé, lui aussi, par le conseil de direction en fonction des exigences requises de la part des participants (participation active, devoirs, tests, etc.). Après avoir acquis le nombre de crédits suffisant pour un niveau donné, l'intéressé pourra obtenir la reconnaissance formelle des connaissances et compétences acquises (voir ci-dessous les options proposées dans les Composantes I à III).

Composante I (à compter de 2020) : certificat en politiques en matière de drogues
Format : Participation à des sessions de formation à haut niveau destinées aux responsables des politiques en matière de drogues ('Executive Training') ou à d'autres activités désignées permettant d'obtenir le nombre de crédits requis.
Exigences : participation aux activités de formation désignées.
Certificat : Certificat conjoint délivré par le Groupe Pompidou et les établissements universitaires participants sous le titre ''Certificat en politiques en matière de drogues'' attestant de la **présence et de la participation active.**

Composante II (à compter de 2021) : Cours exécutif sur les politiques de drogues
Format : programme structuré de trois modules étalés sur une période d'un an. Le programme combine des séminaires de formation avec des activités d'apprentissage et tests à distance.
Exigences : participation aux activités de formation, réussite des exercices et des tests.
Certificat : Certificat conjoint délivré par le Groupe Pompidou et les établissements universitaires participants sous le titre 'Certificat exécutif en matière des politiques de drogues' attestant des **connaissances et des compétences.**

Composante III (éventuellement à partir de 2022) : master en gestion des politiques en matière de drogues
Format : cours universitaire comprenant plusieurs modules étalés sur deux ans.
Exigences : exercices (recherches, présentations, etc.) en combinaison avec des activités d'apprentissage à distance, des tests de connaissances formels et une thèse de fin d'études.
Certificat : Titre universitaire délivré par les institutions académiques participantes en coopération avec « l'Académie internationale des politiques en matière de drogues » du Groupe Pompidou.

8. Profil des bénéficiaires :
Les cours sont conçus pour les gestionnaires des institutions publiques et gouvernementales et non gouvernementales prenant part à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de politiques en matière de drogues et/ou à la coordination des programmes connexes et de la prestation de services. La formation est ouverte à tous les États membres du Groupe Pompidou et du Conseil de l'Europe. La participation des autres pays intéressés est possible en fonction des places disponibles.

9. Gouvernance :
L'Académie dispose d'un conseil de direction appuyé par le Secrétariat. Ce conseil inclut trois Correspondants permanents, ainsi qu'un représentant des établissements partenaires (actuellement envisagé : Université de Syracuse et Université de Malte). Il désignera les activités du Groupe Pompidou constituant le cœur des différents programmes d'enseignement, la valeur des crédits et les niveaux requis pour la délivrance de l'attestation/du diplôme.

10. Ressources :
La Composante 1 est basée sur les activités existantes qui auront été adoptées et doivent être mises en œuvre dans le cadre du programme de travail, aussi bien que sur les autres activités identifiées par le conseil de direction. De ce fait seuls les consultants fournissant une assistance au conseil de direction recevront des honoraires.

La Composante 2 menant à un certificat exécutif en matière des politiques de drogues validé académiquement sera financée par les frais d'inscription des participants. Ceux-ci pourront demander une prise en charge totale ou partielle de ces frais (d'inscription, de déplacement, de transfert et de logement) en fonction de leurs ressources et décidée au cas par cas. Le montant des subventions accordées sera déterminé chaque année en fonction des ressources disponibles.

11. Mise en œuvre :
Les différentes composantes du concept de l'Académie seront mises en œuvre successivement sur une période couvrant le Programme de travail du PG 2019-2022. Celles-ci commenceront par un programme de structure assez simple qui mènera en premier lieu à un Certificat en politiques en matière de drogues (Composante I), lequel se poursuivra par un Certificat exécutif en matière des politiques de drogues (Composante II). L'option de lancer un programme de Master en gestion des politiques de drogues (Composante III) sera décidée en

2021 par les correspondants permanents sur la base d'une étude de faisabilité qui prendra en compte les expériences vécues dans le cadre des Composantes I et II et du niveau d'intérêt que les groupes cibles bénéficiaires auront pu manifester à l'égard à ce programme.

12. **Durée :** Ce mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions- Réseau MedNET

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Réseau MedNET (P-PG/Med)

2. **Type d'activité :** Réseau de coopération

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du GP

4. **Mandat spécifique :**

Éléments pris en considération :
- les priorités fixées dans le programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou ;
- les rapports d'activités annuels depuis 2006 ;
- les résultats des 12 programmes annuels de travail ;
- les besoins spécifiques des pays participants.

But et objectif : MedNET, le réseau de coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou, a été établi en 2006. Il promeut la coopération, l'échange et le transfert mutuel de savoir entre les pays des deux côtés de la Méditerranée, le respect des droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Groupe compte poursuivre le renforcement de cette structure en encourageant des réponses efficaces et appropriées. Dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, Nord-Sud et Sud-Nord, MedNET favorise l'interaction entre les décideurs politiques, les professionnels et les scientifiques concernant les comportements addictifs en faisant participer la société civile à ce dialogue.

Résultats attendus :
- mise en œuvre de programmes de travail annuels répondant aux besoins régionaux et nationaux ;
- prévention des comportements addictifs ;
- collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou soutien d'observatoires nationaux ;
- élaboration de stratégies nationales équilibrées ;
- soins sociosanitaires aux personnes ayant développé un comportement addictif, réduction des risques et des dommages ;
- répression et lutte contre le trafic de drogues ;
- formation et recherche.

***Groupes ciblés* :** Le réseau compter 17 pays en 2020 : Algérie, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Palestine[1], Portugal, Tunisie, Turquie et Swiss. La Commission européenne et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) participent aux réunions en qualité d'observateurs.
Le réseau est un mécanisme conçu pour les professionnels travaillant sur le terrain : médecins, travailleurs sociaux, ONG, chercheurs et décideurs politiques.

5. **Réunions :** Le comité directeur se compose de représentants des pays participants et se réunit au moins une fois par an pour adopter le programme de travail sur la base des projets soumis par chaque pays, fait le bilan de la mise en œuvre des projets en cours et discute des futures activités.
L'OEDT participe au comité directeur et partage ses connaissances spécialisées concernant notamment la collecte et l'analyse de données, ainsi que le soutien aux observatoires nationaux.

[1] Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

6. **Méthodes de travail :** Le *comité directeur,* constitué d'un ou deux représentants par pays (en fonction de l'organisation de la politique nationale en la matière), se réunit au moins une fois par an pour adopter son programme de travail, lequel se compose d'activités spécifiques à un pays ou une région. Il adopte également le rapport d'activités annuel et examine l'état d'avancement de la coopération. Il examine et approuve par consensus les propositions d'activités présentées par les pays. Toutes les activités du MedNET font régulièrement l'objet d'une évaluation minutieuse.

8. **Durée** : le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Prix européen de la prévention

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Prix européen de la prévention (P-PG/Prize)

2. **Type d'activité :** Récompenses – événement spécial

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou

4. **Mandat spécifique**

Compte tenu :
- du fort intérêt que continue de susciter ce concours et du succès qu'il recueille ainsi que de la nécessité exprimée d'évaluer cette activité
- de la volonté affichée d'impliquer les jeunes dans la prévention des drogues et de les y associer activement
- de la nécessité de recenser les bonnes pratiques pour concevoir des programmes efficaces de prévention des drogues
- de la priorité du Groupe Pompidou de redynamiser et de renforcer les liens avec la société civile.

Buts et objectifs :
Le Prix a pour but de contribuer à l'élaboration de programmes efficaces en matière de prévention des drogues, d'offrir la possibilité d'établir des partenariats/réseaux dans ce domaine et de dresser l'inventaire des approches performantes et innovantes. Ses objectifs concrets sont les suivants :
- reconnaître et récompenser les approches remarquables et novatrices en matière de prévention des drogues
- appuyer et encourager la participation active des jeunes à la prévention des drogues
- faire ressortir l'attachement et l'action responsable des groupes concernés en faveur d'un environnement meilleur et plus sain
- contribuer à la mise au point de programmes fondés sur des connaissances validées et axées sur des modes de vie sains et sur le bien-être.

Résultats attendus :
- Validation et diffusion d'exemples de bonnes pratiques performantes
- Acquisition de nouvelles perspectives et idées en matière de prévention de la toxicomanie
- Implication véritable et profonde de la société civile dans la conception et la diffusion de messages et de principes de prévention
- Ouverture de possibilités d'échange entre des initiatives locales de prévention menées avec succès dans différents pays
- Grande visibilité du Groupe Pompidou.

5. **Méthodes de travail :** un jury composé de sept jeunes, entourés des conseils d'un consultant sera chargé de la préparation et du lancement du concours, de l'évaluation des candidatures, de la communication des résultats, de la remontée de l'information et de la cérémonie de remise du prix. Le Secrétariat offrira l'assistance requise en termes de gestion, organisation et administration.
Un cycle, avec cérémonie de remise du Prix à l'occasion de la Célébration du 50e anniversaire du Groupe Pompidou en 2021.

6. **Coûts :** contributions volontaires et budget ordinaire.

7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2021.

Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est - Réseau SEE (P-PG/SEE)

2. **Type d'activité :** Réseau

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du GP

4. **Mandat spécifique**

Éléments pris en considération :

- travail accompli depuis 2010 dans le cadre du Programme « Justice pénale et prisons » du GP sur la réduction de la consommation de drogues et des dommages liés aux drogues en prison;
- travail accompli dans le cadre du Groupe de coopération des aéroports du Sud-Est de l'Europe pour mettre au point l'opération conjointe « Daidalos » dans le but de lancer d'autres opérations du même type pendant la période 2015-2018 ;
- rôle de la police en matière de prévention dans le cadre des priorités thématiques fixées dans le programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou.

Buts : Le réseau SEE vise à renforcer la coopération entre les autorités concernées des pays de l'Europe du Sud-Est et des pays voisins en s'attachant à :

- développer activement la coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est ;
- intensifier le dialogue et les échanges pratiques de connaissances et d'expériences entre États membres ;
- soutenir l'élaboration de politiques cohérentes relatives aux substances psychoactives ;
- déployer des efforts pour obtenir des résultats probants et générer des effets tangibles.

Résultats attendus :

- amélioration de la coopération entre les acteurs régionaux ;
- optimisation de l'utilisation des ressources dans la conduite des politiques ;
- identification des possibilités de synergies et d'actions et activités communes ;
- sensibilisation aux responsabilités communes dans la région.

5. **Méthodes de travail :**
   - Réunion d'experts sous la forme de colloques, séminaires de formation ou conférences organisés selon les besoins identifiés chez les participants et la pertinence du sujet traité.
   - Réseautage et opérations conjointes facilités par le Groupe de coopération des aéroports de la région Sud-Est de l'Europe (CGSEEA).
   - Projets pilotes ciblés d'interventions/expériences innovantes à l'échelle régionale en vue de leur éventuelle réplique ultérieure dans tous les États membres du GP, voire au-delà.

   Les réunions d'experts sont organisées après communication d'une offre ou d'une demande d'accueil de cet événement par un pays participant. Le thème central d'une réunion SEE est déterminé sur la base de propositions émanant du pays hôte. Les propositions et les demandes sont communiquées par le biais du CP concerné ou du Secrétariat.
   Le CGSEEA siège deux fois par an, dans le cadre d'une réunion de coopération et d'une réunion technique respectivement.
   Le Secrétariat assure la planification globale, la coordination et l'organisation des activités.

6. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2022.

Les drogues en ligne

Mandat

1. **Nom du groupe :** Drogues en ligne (P-PG/Online)

2. **Type de groupe :** Groupe d'experts

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou

4. **Mandat spécifique**

Compte tenu :

- des précédents travaux du GP en matière de cybercriminalité liée aux drogues
- des récents développements dans les technologies de l'internet et de l'émergence d'un nouveau marché noir mondial.
- De la tendance croissante des ventes de drogues en ligne et de la menace émanant des ventes de drogues illégales à travers la chaine de distribution du courrier commercial et d'envois t d'envois express.

Buts et objectifs :

Le but est de créer une plateforme destinée aux professionnels et aux spécialistes de la lutte contre la cybercriminalité liée aux drogues rassemblant des spécialistes des forces de l'ordre (douanes, police, procureurs, juges, spécialistes de la criminalité informatique enquêteurs spécialisés), des scientifiques et des chercheurs, des organisations internationales pertinentes et du secteur privé, notamment les sociétés de services informatiques, les spécialistes en monnaies virtuelles, les spécialistes en matière de sécurité, les entreprises d'envois postaux et de colis express et les fournisseurs d'internet.

Les buts principaus sont :

- D'examiner les risques spécifiques encourus par la société suite au trafic de drogues et au blanchiment d'argent via le commerce en ligne, les techniques d'anonymisation, l'internet et les dispositifs du Darknet y compris les médias sociaux et le recours aux services d'envois postaux et de colis express.
- D'améliorer l'efficacité de l'ensemble du système de justice pénale par l'amélioration de la coopération judiciaire depuis l'identification de colis suspects à l'investigation, la collecte de preuves, la remontée des pistes, les poursuites et les sanctions dans les affaires de vente de drogues en ligne et de blanchiment d'argent, en particulier par le biais de monnaies virtuelles.
- De promouvoir la coopération entre les douanes, la police et d'autres organismes relevant des forces de l'ordre, les scientifiques et les chercheurs, les partenaires du secteur privé en particulier l'union postale universelle et les services de courrier et de messagerie, les procureurs et les autorités judiciaires, les organisations internationales et les autres partenaires compétents concernés.
- De créer un réseau de spécialistes et d'acteurs impliqués dans la détection de la cybercriminalité liée aux drogues depuis la vente en ligne jusqu'à la livraison.

Les objectifs suivants permettront d'atteindre les buts fixés :

- Créer un réseau de création d'expertise de prise de conscience et d'échange de bonnes pratiques.
- Fournir des informations sur les développements dans le ' www ' – Surface et Darknet – identifiant de nouvelles tendances et évolutions.
- Améliorer la coopération au niveau international avec les organisations du secteur privé pour renforcer la détection, l'investigation, les poursuites en matière de ventes en ligne de drogues transitant à travers des réseaux d'organisations du secteur privé.
- Proposer un forum pour préconiser, explorer, développer et former à de nouvelles méthodes de travail.
- Faciliter l'échange de bonnes pratiques dans la lutte contre la cybercriminalité liée aux drogues et les techniques de blanchiment d'argent basées sur le commerce par le biais de monnaies virtuelles.

- Développer une formation spécifique sur la ‘remontée des pistes ’ en coopération avec les organes internationaux compétents et les organisations du secteur privé, en particulier l’Union Postale Universelle et les entreprises de commerce et d’envoi express.

Résultats attendus :

- Meilleure compréhension des marchés de drogues en ligneet du rôle des monnaies virtuelles dans la fourniture et le trafic de drogues.
- Information accrue et échanges de renseignement par le biais de représentants de différentes agences.
- Définition de modalités pratiques d’une coopération au niveau opérationnel entre les services de contrôle.
- Communication aux décisionnaires sur les formes, risques et réponses à la cybercriminalité liée aux drogues et au blanchiment d’argent
- Fournir des recommandations pour renforcer l’approche du phénomène de des drogues en ligne..
- Approfondissement des formations pour développer les compétences sur les mesures de contrôle et les opérations à mener contre la cybercriminalité et le blanchiment d’argent liés à la drogue
- Cursus de formation spécialisée sur la remontée des pistes des paquets postaux et express servant au trafic de drogues vendues en ligne.
- Activités de formation en ligne pour les experts sur la remontée des pistes, en fonction des disponibilités budgétaires ou de contributions volontaires, en coopération avec d’autres organisations internationales compétentes et des entreprises de commerce du secteur privé et d’envois express.

5. **Composition du groupe :** le groupe d’experts sera composé d’experts nationaux des pays membres et du réseau MedNET, de l’OEDT, aussi bien que des représentants des Etats non membres du Conseil de l’Europe qui ont joué un rôle clé dans le développement d’une approche globale du phénomène.
Les délégations devront comprendre des spécialistes représentant toutes les forces de l’ordre concernées, des procureurs et des juges menant des enquêtes sur internet, impliqués dans la prévention de la cybercriminalité et des spécialistes du monde réel chargés des mesures de contrôle des drogues. Par ailleurs, des représentants d’organisations internationales pertinentes œuvrant dans ce domaine et des acteurs du secteur privé (fournisseurs d’accès, services logistiques, services financiers, entreprises postales et d’envois express) seront également invités.

6. **Méthodes de travail :**

- Des réunions préparatoires seront tenues par un groupe de spécialistes reconnus
- Une réunion annuelle de participants du Réseau
- Un rapport de monitoring sur le ‘www’ – Surface et darknet –identifiant les nouvelles tendances et les évolutions sera transmis à intervalles réguliers à ce réseau de spécialistes
- Des formations seront organisées en coopération avec les organisations internationales compétentes et le secteur privé.

7. **Fin du mandat :** Ce mandat prendra fin le 31 juillet 2022.

Répondre aux défis liés à la drogue pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Répondre aux défis liés à la drogue pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (P-PG/RMI)

2. **Type d'activité :** Réseau

3. **Source du mandat :** Programme de travail 2019-2022 du GP

4. **Mandat spécifique**

En tenant compte:

- Priorité thématique n°. 3 du programme de travail 2019-2022 du Groupe Pompidou, qui prévoit de répondre aux besoins spécifiques des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en matière de drogues et de dépendances,
- Les conclusions tirées des réunions EXASS du Groupe Pompidou à Athènes en octobre 2017 et en avril 2018 sur le thème "Réfugiés et drogues" : Estimation des besoins, pratiques de soutien, prévention des risques",
- Le fait que les praticiens travaillant avec les migrants et les réfugiés ont exprimé des inquiétudes quant à l'efficacité de leur pratique pour répondre aux besoins de ce groupe cible en termes de consommation de drogue et de risque de dépendance et ont conclu à un manque de compréhension et de procédures de détection de ces besoins,
- Les besoins d'interventions spécifiques pour les enfants et les jeunes non accompagnés (UCYP) ainsi que pour les femmes, qui sont des groupes vulnérables à haut risque,
- La coordination efficace des réseaux et des ressources communautaires disponibles devrait permettre d'atténuer les conditions aiguës que connaissent les réfugiés pendant leur séjour prolongé dans les camps.

But : Répondre aux défis liés au sujet en abordant la question à trois niveaux :

- **Coopération et pratiques communes** : Identification et collecte de pratiques communes et expérimentales, y compris celles qui ont échoué, pour répondre aux besoins des groupes cibles en termes de consommation de drogues et de risque de dépendance.
- **Renforcement des capacités :** formation des professionnels travaillant avec les réfugiés, les PDI et les migrants sur la réduction des barrières interculturelles et l'engagement dans une coopération transnationale efficace.
- **Politiques** : promouvoir les résultats et les conclusions du projet au niveau européen et international par l'intermédiaire des institutions partenaires (OEDT, EU COM, OMS, ONUDC).

Résultats attendus :

- Réseau de soutien des professionnels des pays concernés améliorant la coopération des professionnels ;
- Principes directeurs sur la prise en charge des dépendances chez les réfugiés - en particulier les mineurs non accompagnés et les jeunes (UCYP), les migrants et les IDPS, garantissant des pratiques communes ;
- Outils de dépistage des risques et des comportements de dépendance ;
- Manuel actualisé sur le travail transculturel dans le domaine des drogues afin d'améliorer les compétences interculturelles pour une prestation de services efficace et ciblée ;
- Répertoire de contacts professionnels facilitant le soutien et l'assistance mutuels ;
- Référentiel de pratiques identifiant le potentiel de réussite des interventions et les risques d'échec.

5. **Méthodes de travail :**

- Une réunion annuelle de réseautage
- Deux séminaires de formation
- Espace web partagé

Les activités sont organisées à la suite d'une offre ou d'une demande d'accueil de cette réunion par les pays participants. Le Secrétariat assure la planification, la coordination et l'organisation générales des activités.

6. **Durée :** ce mandat expirera le 31 décembre 2021.

Mise en œuvre d'une approche genre dans différents domaines politiques : de la prévention, services de prise en charge et de soins à l'application de la loi

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Mise en œuvre d'une approche genre dans différents domaines politiques : de la prévention, services de prise en charge et de soins à l'application de la loi
P-PG/Gender (2020) 1

2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc

3. **Source du mandat:** Décision de la 85ème réunion des Correspondants Permanents en novembre 2019

4. **Mandat spécifique**

En tenant compte :

- Des résultats et des travaux conduits lors d'activités précédentes et en cours du Groupe Pompidou relatives à l'introduction d'une dimension de genre dans la politique en matière de drogues,
- Des publications et d'autres documents pertinents relatifs au sujet par d'autres organisations internationales, notamment l'EMCDDA, l'UNODC et l'UNICRI,
- Du fait que la dimension de genre inclue les femmes, les hommes, les personnes transgenres et intersexes,
- De différents concepts dans la prévention, la prise en charge et les soins tels que « Mindfulness» (« la pleine conscience ») pour comprendre les besoins différents et les besoins communs des êtres humains pour proposer des réponses et des services adaptés.

But et objectif :

- Analyse des besoins et propositions pour des actions et interventions faisables à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes, par des agences gouvernementales et non-gouvernementales pour intégrer effectivement les différentes perspectives de genre des personnes qui consomment des drogues dans la planification, l'offre de services et la pratique professionnelle ;
- Identification d'obstacles et de barrières pour accéder à la prise en charge et aux soins et introduire une dimension de genre dans la politique en matière de drogues ainsi que des moyens pour surmonter ces obstacles et barrières ;
- Identification d'obstacles et de barrières pour l'intégration d'approches de genre dans l'application de la loi ainsi que des moyens de surmonter ces barrières ;
- Apport d'une meilleure compréhension quant aux circonstances selon lesquelles des approches neutres de genre devraient s'appliquer à tous et celles selon lesquelles des réponses spécifiques au genre devraient s'appliquer.

Résultats attendus:

Le manuel pour les praticiens de terrain et les responsables politiques contiendra un ensemble de principes et d'exemples pratiques qui fourniront des conseils concrets pour mettre en œuvre une approche de genre dans la planification et la fourniture de services de prévention, de prise en charge et de traitement pour les personnes qui consomment des drogues ou qui sont vulnérables ainsi que des conseils pour les agences de mise en œuvre de la loi quant à une intégration pratique des approches de genre dans leur domaine de travail.

5. **Méthodes de travail :** un groupe de travail de maximum 8 experts nommés par les Etats membres, travaillant dans les services de prise en charge et de soins et/ou les agences de mise en œuvre de la loi avec une expérience avérée sur les questions liées au genre, auxquels s'ajouteront des consultants, tiendront jusqu'à 3 réunions et travailleront par correspondance email et télé-conférences lorsque nécessaire. Le Secrétariat est chargé de la gestion globale des activités en coopération avec les membres du groupe d'experts et le Rapporteur des questions genre du Groupe Pompidou.

6. **Réunions :** 2 réunions de deux jours en 2020 et 1 réunion de deux jours en 2021 de 8 experts maximum.

7. **Coûts :** Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des États membres**.** Exceptionnellement, la participation des États membres peut être financée par le Groupe Pompidou à la suite de demandes spécifiques justifiées (contraintes budgétaires, mesures d'austérité) du Correspondant permanent. Le Groupe Pompidou couvre les honoraires des consultants ainsi que les frais de voyage et de séjour pour assister aux réunions de groupe.

8. **Durée :** ce mandat expirera le 15 octobre 2021.

Politiques en matière de drogues et droits de l'homme : outil d'auto-évaluation

Mandat

1. **Nom de l'activité :** Politiques en matière de drogues et droits de l'homme : outil d'auto-évaluation (P-PG/Rights)

2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc

3. **Source du mandat :**
   (i) Décision de la 85e réunion des Correspondants permanents
   (ii) Programme de travail du GP 2019-2022 - Priorité 1. Bonne gouvernance : « Comprendre et mettre l'accent sur les dimensions des droits de l'homme et interventions cohérentes pour les politiques en matière de drogues »

4. **Mandat spécifique**

En tenant compte :

- Des travaux menés dans le cadre de précédentes activités du Groupe Pompidou ou d'activités en cours relatives aux dimensions des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues, en particulier les rapports « Politiques en matière de drogues et droits de l'homme en Europe » (2018), et « Coûts et effets involontaires des politiques de contrôle des drogues » ('*Costs and unintended consequences of drug control policies*') (2017) ;
- Des instruments de droit international, en particulier la Convention européenne des droits de l'homme, associés à la jurisprudence s'y rapportant, et d'autres conventions du Conseil de l'Europe pertinentes ;
- Des Lignes directrices internationales sur les droits de l'homme et les politiques en matière de drogues (2019) ;
- Des travaux de la Commission de Venise pour développer des outils d'évaluation, en particulier la « Liste des critères de l'État de droit » (2016) ;
- Du rapport de l'APCE « Politique en matière de drogues et droits de l'homme en Europe : une étude de référence », ainsi que les publications universitaires et d'ONG sur ce sujet et les documents s'y rapportant publiés par d'autres organisations internationales, notamment l'ONU (ONUDC, HCDH, OMS, ONUSIDA, PNUD).

But et objectifs :

- Offrir une meilleure compréhension de la manière dont les droits de l'homme influent sur les politiques en matière de drogues et peuvent être déterminants pour réduire les effets involontaires et les conséquences néfastes des réponses apportées par ces politiques ;
- Encourager les États membres à promouvoir des politiques en matière de drogues plus efficaces et plus humaines en intégrant les Lignes directrices internationales sur les droits de l'homme et les politiques en matière de drogues à l'élaboration des politiques nationales ;
- Fournir un outil aux États membres pour évaluer les implications des dimensions des droits de l'homme dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière de drogues, ainsi que les obligations en matière de suivi prévues par les instruments de droit international.

Résultats attendus :

Conception d'un outil qui permette une autoévaluation/évaluation interne des politiques et programmes en matière de drogues par rapport aux normes relatives aux droits de l'homme découlant des instruments de droit international en vigueur.

5. **Méthodes de travail :** un groupe de travail d'un maximum de 8 experts possédant l'expertise requise et désignés par les États membres - auquel participeront des consultants si nécessaire - tiendra jusqu'à trois réunions par an, travaillant le reste du temps par courrier électronique ; des téléconférences supplémentaires pourront par ailleurs, lorsque nécessaire et faisable, être organisées. Les travaux du groupe seront alimentés par les contributions et les conseils des organes compétents du Conseil de l'Europe ayant une expertise particulière sur le sujet, notamment la Commission de Venise et la Cour européenne des droits de l'homme. Le

Secrétariat assure la gestion globale des activités ainsi que la coordination et la coopération avec les services concernés du Conseil de l'Europe.
Le groupe organisera son travail en deux étapes : premièrement, il dressera un état des lieux des ouvrages spécialisés et des instruments politiques et juridiques en vigueur (résultat attendu (i)). Deuxièmement, une proposition d'outil d'autoévaluation (résultat attendu (ii)) sera élaborée grâce à l'étude d'outils comparables et de rapports d'experts, pour l'essentiel des services compétents du Conseil de l'Europe, quant à leur faisabilité et fonctionnalité. En outre, les services d'un consultant pourront être requis pour des tâches précisément définies.
Afin de prendre en compte de manière adéquate la perspective des décideurs politiques, les projets de résultats attendus seront transmis aux correspondants permanents pour commentaires avant finalisation.

6. **Coûts :** deux réunions de deux jours (2020) et deux réunions de deux jours (2021). Le nombre de membres du groupe d'experts ne doit pas dépasser 8 experts nommés par les correspondants permanents. Les frais de voyage et de séjour doivent être pris en charge par les États membres. Exceptionnellement, la participation d'experts nommés par les États membres peut être financée par le Groupe Pompidou à la suite de demandes spécifiques justifiées (contraintes budgétaires, mesures d'austérité) du Correspondant permanent.
Le Groupe Pompidou prend en charge les honoraires des consultants ainsi que les frais de voyage et de séjour des participants aux réunions du groupe.

7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2021.